

Villars-sur-Glâne, le 11 mars 2026

Sainte-Apolline : association et habitants dénoncent l'impact disproportionné du projet de protection contre les crues

Mis à l'enquête le 27 février, le projet de protection contre les crues tricentenaires pour le hameau de Sainte-Apolline suscite une vive opposition chez les habitants concernés. L'association locale dénonce un impact massif sur la faune, le paysage et le chemin pédestre et déplore un manque de consultation.

Le projet de protection contre les crues tricentenaires pour le hameau de Sainte-Apolline, récemment mis à l'enquête, aura un impact significatif sur la faune et le paysage. Il prévoit la construction de digues et l'abaissement de plus de trois mètres de l'éperon rocheux à proximité de la chapelle de Sainte-Apolline ce qui modifiera les courants lors des périodes de hautes eaux et impactera une zone de fraie d'importance cantonale. Le chemin pédestre existant sera également drastiquement modifié et comprendra deux sections avec des pentes dépassant les 12 %.

Les mesures de protection proposées sont uniquement liées à la future modification de la STEP de Villars-sur-Glâne étant donné qu'aucune nouvelle construction n'est possible dans le hameau selon le plan d'aménagement local et la DIME. L'agrandissement de cette STEP à proximité immédiate de la rivière est contesté par l'association pour la protection de l'écrin de Sainte-Apolline et par de nombreux habitants qui ont fait opposition. « Un tel projet nécessite une vision sur 50 ans, remarque Jean-Bernard Nobs, président de l'association. La nouvelle STEP dépend déjà de trop nombreuses dérogations, notamment parce qu'elle implique de construire dans l'espace réservé aux eaux. Si l'on est déjà à l'étroit aujourd'hui, qu'en sera-t-il dans les années à venir ? »

Pour l'association, qui déplore que les habitants n'aient pas été consultés, la question de fond mérite d'être posée : est-il pertinent de transformer durablement un paysage naturel d'importance nationale et d'impacter une zone de fraie afin de protéger une infrastructure dont l'implantation est contestable ?

« Nous qui vivons ici, nous voyons tous les jours des familles, des pique-niqueurs, des coureurs, profiter de cet endroit magnifique, souligne Danijel Horvat, membre du comité. C'est aussi pour eux que nous voulons le préserver. » Et d'appeler tous les citoyens intéressés à participer à la réflexion sur les alternatives possibles.

Contact : Jean-Bernard Nobs, info@sainte-apolline.org, 079 534 32 79. Disponible pour interview et visites sur place.

Fondée en 2024, l'association pour la protection de l'écrin de Sainte-Apolline regroupe une vingtaine d'habitants et sympathisants. Elle œuvre à la préservation du paysage naturel et du cadre de vie du hameau de Sainte-Apolline, site d'importance nationale, en favorisant un développement respectueux de l'environnement et des citoyens.